Une histoire sans sciences sociales ?*

Claire Lemercier

Le texte de David Armitage et Jo Guldi exhorte les historiens à plus de sérieux – de virilité même, semble-t-il, tant les connotations genrées imprègnent de toute part leur écriture – pour reconquérir un terrain qu'ils auraient abandonné, notamment aux économistes : l'oreille des décideurs, en particulier ceux des organisations internationales, peut-être aussi ceux des mouvements sociaux. Leur propos viserait à sortir d'une « crise morale » pour revenir à la « grande histoire ». Ce noble but imposerait d'abandonner les papillonnages menés à l'échelle d'une vie humaine, sur des thèmes futiles comme celui des identités de race ou de genre, d'abandonner aussi un goût excessif de l'archive, tout cela au profit de questions vraiment sérieuses – l'économie, la politique, l'environnement – et de la longue durée. Celle-ci n'attendrait pour être étudiée que l'abandon de nos timidités de littéraires envers les chiffres et les ordinateurs.

Le caractère manichéen de ce texte n'a rien de très original. Celui-ci choisit pour partie de défendre une histoire publique contre une sorte d'« art pour l'art » de l'histoire, donc de réaffirmer l'une des polarisations les plus évidentes au sein de chaque champ intellectuel ou artistique, si l'on veut lire ce discours en des termes empruntés à Pierre Bourdieu [1]. Andrew Abbott a proposé une autre lecture en

* Je remercie Clare Crowston et Alix Heiniger pour nos conversations. Ce texte repose largement sur Claire Lemercier et Claire Zalc, *Méthodes quantitatives pour l'historien*, Paris, La Découverte, 2008.

1 - Par exemple, Frédéric Lebaron, « La dénégation du pouvoir. Le champ des économistes français au milieu des années 1990 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 119, 1997, p. 3-26.

Annales HSS, avril-juin 2015, n° 2, p. 345-357.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

constatant que les disciplines scientifiques ont tendance à se diviser régulièrement suivant ce type d'oppositions, présentées par les acteurs comme alignées inévitablement en deux camps [2]. Des oppositions tout aussi binaires se reproduisent ensuite à l'intérieur des deux camps mais la configuration des arguments de part et d'autre n'est pas toujours la même. Le sérieux et l'utile ne sont pas toujours associés à l'emploi d'ordinateurs ni à l'attention portée à l'environnement, qui ont pu aussi être dénoncés comme des passe-temps futiles. L'intérêt pour l'histoire politique semble aller tout naturellement de pair avec un refus de la quantification, ou avec une quantification à outrance. De ce fait, les « retours » au sens strict sont rares en pratique, alors même que les situations d'opposition se répètent.

Ainsi, il n'est pas étonnant que les arguments de D. Armitage et J. Guldi en faveur de la longue durée soient très différents de ceux avancés autrefois par Fernand Braudel dans les *Annales* [3]. Partons donc du principe que ce n'est pas d'un « retour » qu'il est question et prenons le temps de nous interroger sur les équivalences qu'ils posent comme évidentes entre intérêt pour le public (ou pour le public qui compte), sujets définis par eux comme sérieux, longue durée et histoire dite « numérique ». Sur deux de ces équivalences, j'ai choisi de répondre par des billets en ligne, que je résume seulement dans cette introduction, car il fallait prendre le temps d'argumenter empiriquement et de façon quantifiée, ce que font paradoxalement très peu nos deux auteurs [4].

Rien ne prouve la baisse de la durée étudiée par les thèses états-uniennes d'histoire après 1970, qui est alléguée par D. Armitage et J. Guldi : c'est même le mouvement contraire qui est observé. Si l'on cherche des contrepoints français, on constate que les thèses d'histoire moderne et contemporaine soutenues actuellement portent, pour une grosse moitié, sur une période qui va d'une vingtaine d'années à un petit siècle. La durée que D. Armitage et J. Guldi qualifient de « biologique » est donc bien majoritaire, les exceptions se partageant à égalité entre des durées plus longues et des durées plus courtes. En revanche, les thèses sur la longue durée ne se concentrent pas du tout sur les sujets supposés sérieux. Du côté des revues *Annales ESC* puis *HSS* et *Revue historique*, il apparaît avec plus de profondeur temporelle que les préférences de chacune, pour la longue et la courte durée respectivement, n'ont connu aucune évolution des années 1960 aux années 2000, alors même que les *Annales*, en particulier, changeaient nettement de thèmes de prédilection. Plutôt donc que de blâmer la micro-histoire ou l'histoire sociale pour des évolutions inexistantes, il serait intéressant de se pencher sur ce qui est associé à la longue durée dans ces publications. Il s'agit, d'une part, de terrains :

2 - Andrew Abbott, *Chaos of Disciplines*, Chicago, University of Chicago Press, 2001.

3 - Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales. La longue durée », *Annales ESC*, 13-4, 1958, p. 725-753.

4 - Claire Lemercier, « La longue durée : une histoire sans histoire ? » et « L'histoire et ses publics : une question d'historiographie ou de modes de diffusion ? », *Devenir historien-ne. Méthodologie de la recherche et historiographie*, décembre 2014, http://devhist.hypotheses.org/2729 et http://devhist.hypotheses.org/2763. Je remercie Émilien Ruiz pour la publication de ces billets et pour ses commentaires très pertinents.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

on évoque de plus longues durées lorsqu'on s'éloigne de la France (serait-ce une tradition anthropologique et/ou le résultat d'une moindre tolérance des lecteurs envers la spécialisation temporelle sur des terrains éloignés ?). Il s'agit, d'autre part, de moments de carrière : obligés d'enseigner sur des périodes plus larges que celle de leur recherche initiale, les historiens élargissent souvent les durées couvertes pour leur habilitation à diriger des recherches, sans parler des ouvrages de synthèse. Étudier les normes et les pratiques professionnelles, plutôt que les proclamations historiographiques, serait donc éclairant si l'on veut réellement comprendre ce qui mène certains à se détourner, au moins un temps, de la longue durée.

Le même constat vaut pour l'association invoquée par D. Armitage et J. Guldi entre longue durée, sujets sérieux et public non restreint aux pairs universitaires. Celle-ci n'est guère appuyée empiriquement, et comprendre ce qui permet à certains auteurs d'élargir leur public mène plus sûrement à une étude des moyens concrets de diffusion de la recherche qu'à un manifeste historiographique. Le cas français a sur ce sujet un intérêt propre du fait de la vitalité du libre accès aux résultats de la recherche, largement atteint pour les revues, mais aussi à travers les carnets de recherche, c'est-à-dire le *blogging* scientifique. Dans les deux cas, on peut précisément mesurer le lectorat, qui ne se limite pas, comme pour les portails fermés de type JSTOR, au monde universitaire. Sur ces supports, comme dans les livres et les émissions de radio qui permettent aux universitaires de toucher un large public – dont certainement des auditoires mobilisés, peut-être des décideurs –, apparaît une extrême variété de thèmes et d'échelles. Mais les plus « micro » sont bien présents, y compris sous la forme de présentations directes de sources, et non uniquement de vastes synthèses. Entreprendre un travail en archives ne donnerait donc pas autant que nos auteurs le pensent l'assurance de se couper de tout impact sur le monde réel. En revanche, si l'on prend au sérieux leurs buts affirmés, il serait intéressant de réfléchir sur les politiques de libre accès comme sur les incitations, dans les carrières d'historien, à vulgariser et/ou à diffuser, ou bien à en rester à « l'art pour l'art » et au public des pairs.

Si, donc, la longue durée n'a pas vraiment disparu ni reparu, et n'est pas nécessairement le moyen pour l'histoire de tenir un rôle public, qu'en est-il de l'autre thèse de l'article, présentée de manière finalement assez distincte de la première, qui affirme que la numérisation de sources et la mise à disposition de nouveaux outils pour les traiter vont libérer les historiens des servitudes du travail en archives et des limites que celui-ci posait à leurs horizons ? À ce sujet, les auteurs semblent largement surestimer la nouveauté et le domaine d'applicabilité des outils auxquels ils font allusion : une mise en perspective avec l'ancienne histoire quantitative (c'est-à-dire le fait de considérer cette question des données sans court-termisme) incite à des constats plus prudents. Surtout, cet accent mis sur les promesses de ce qu'on appelle aujourd'hui les humanités numériques dénote l'absence problématique d'un partenaire à la table des nouvelles alliances de thèmes, de méthodes, de temporalités et de publics que promeuvent D. Armitage et J. Guldi. Il s'agit des sciences sociales. Elles ont pourtant souvent été convoquées dans le passé lorsqu'il était question de s'adresser aux décideurs, de compter ou d'utiliser un ordinateur. Leur présence sur ces questions semble aussi naturelle

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

que leur absence paraît l'être dans ce nouveau manifeste. Celle-ci souligne le silence des auteurs quant à ce que leur appréhension de la longue durée implique pour la définition des acteurs, des mécanismes et des régimes d'explication pertinents en histoire.

Sources et catégories de l'histoire numérique

D. Armitage et J. Guldi ne prennent pas en compte le mouvement de mise en ligne des travaux d'historiens, ce qui est d'autant plus paradoxal qu'ils ont choisi le libre accès pour leur propre manifeste [5]. En revanche, ils mettent beaucoup d'espoir dans la mise en ligne de leurs sources et dans le développement de nouveaux outils informatiques pour les traiter. Ceux-ci restent toutefois largement dans l'ombre, puisque ne sont vraiment cités – dans l'article comme dans leur ouvrage – que le simple comptage de mots proposé par Google Books (dont les auteurs ont un usage décoratif) et Paper Machines. Ce dernier, moins primaire mais encore au stade du développement, vise à aider les historiens à mieux naviguer dans l'ensemble très large de leur propre bibliographie : une fonction très intéressante, qui relève cependant de l'aide à l'exploration, de l'incitation à emprunter de nouveaux chemins, et non de la quantification. Par ailleurs, si l'on voit bien son intérêt pour circuler au sein de grands corpus d'imprimés, on ne sait pas en quoi la taille de ces corpus impliquerait qu'ils puissent ou doivent couvrir des durées particulièrement longues : on peut facilement imaginer un corpus immense mais circonscrit à la Seconde Guerre mondiale, par exemple.

La lectrice reste donc quelque peu sur sa faim quant à savoir ce que la numérisation de sources et l'émergence de ce type d'outils peuvent exactement faciliter en termes de recherches sur la longue durée, ou le type de résultats plus marquants qui pourraient être ainsi produits. D. Armitage et J. Guldi donnent des exemples souvent contradictoires, semble-t-il, avec leur propos. C'est le cas lorsqu'ils rattachent à leur thèse la récente quantification sur une assez longue durée proposée par Thomas Piketty, sur un sujet éminemment sérieux, le capital et ses inégalités à l'échelle des pays, et avec un évident succès auprès des décideurs [6]. Ce livre n'a pourtant rien à voir avec le type d'histoire numérique prôné par l'article. Il s'appuie en effet sur deux acquis majeurs des critiques de la première génération d'histoire quantitative exprimées dans les années 1980 et 1990 – critiques et première génération superbement ignorées par D. Armitage et J. Guldi. D'une part, il ne construit pas une longue durée en raccordant sans autre forme de procès les statistiques des contemporains, mais il prend le temps de critiquer précisément ces dernières avant de proposer une reconstruction. D'autre part, il fonde nombre de ses chiffres, en particulier pour la France, sur un très long (et

5 - Jo GULDI et David ARMITAGE, *The History Manifesto*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, http://historymanifesto.cambridge.org/.
6 - Thomas PIKETTY, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2013.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

collectif) travail de première main à partir d'archives fiscales nominatives – des sources si massives et rébarbatives, même pour les généalogistes, qu'on doute qu'elles soient un jour numérisées [7]. On est là, à tous égards, à l'opposé du type de quantification présenté par D. Armitage et J. Guldi, qui paraît viser dans l'ensemble à épargner du travail aux historiens, et notamment tout travail en archives, critique des sources ou réflexion sur les manières de compter. Invoqué par nos auteurs contre l'héritage micro-historien, le cas de T. Piketty démontre surtout que bien des alliances sont possibles entre sources, méthodes et échelles, réfutant les dichotomies qui fondent l'article.

Ce cas exemplifie deux constats plus généraux. D'une part, ce qui est numérisé ou susceptible de l'être rapidement, en particulier sous des formats se prêtant à la recherche en texte intégral envisagée par D. Armitage et J. Guldi, ne permet de répondre qu'à certains types de question. D'autre part, quel que soit, à l'origine, le degré de disponibilité de la source, toute quantification intéressante pour la recherche en histoire passe par une recatégorisation réalisée en fonction des contextes de production des sources et des questions de recherche. La numérisation ne fait donc pas disparaître les problèmes posés par la quantification sur la longue durée, pas plus qu'elle ne la rend facile et immédiate, si on l'utilise comme élément de preuve et non de pure illustration.

Lire de loin sans lire naïvement

La présentation enthousiaste de D. Armitage et J. Guldi impose quelques rappels sur le premier constat [8]. Tout d'abord, la numérisation au sens fort, permettant une recherche en texte intégral, ne touche que l'imprimé, et il y a peu de raisons de penser qu'il puisse en aller autrement à l'avenir (à l'exception des sources les plus standardisées parmi celles qui intéressent les généalogistes), tant du fait de la matérialité plus difficile à traiter des archives que de leur masse [9]. Ce n'est pas un obstacle trop grave pour l'histoire des idées, des sciences, du droit ou des politiques publiques de la période contemporaine et de la fin de la période moderne, qui bénéficient de la mise en ligne d'une masse d'imprimés relativement obscurs – même si cela ne permet pas de répondre à toutes les questions. En revanche, rares sont les pans de l'histoire sociale pour lesquels l'imprimé seul permet plus qu'une exploration, tournée vers l'image ou l'action publiques des groupes étudiés [10].

7 - Voir les annexes en ligne : http://piketty.pse.ens.fr/files/capital21c/Piketty2013AnnexeTechnique.pdf.

8 - Jo GULDI, « The History of Walking and the Digital Turn: Stride and Lounge in London, 1808-1851 », *The Journal of Modern History*, 84-1, 2012, p. 116-144, prend encore moins en compte les limites de ces sources.

9 - Yann POTIN, « Institutions et pratiques d'archives face à la 'numérisation'. Expériences et malentendus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 58-4 *bis*, 2011, p. 57-69.

10 - Lara Putnam pointe l'intérêt en la matière des fonds numérisés d'histoire orale, mais leur volume reste évidemment réduit. Son article est l'un des meilleurs sur les effets du tournant numérique en histoire et répond explicitement à celui de D. Armitage et J. Guldi : Lara PUTNAM, « The Transnational and the Text-Searchable: Digitized

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

Ensuite, les sources imprimées qui ont été numérisées n'ont pas été choisies au hasard, et on connaît souvent mal les biais qui ont présidé à cette sélection : il faut ici différencier les collections systématiques, de tel ou tel quotidien ou ensemble de quotidiens par exemple (fournies pour la France par Gallica, pour les pays anglophones par des sites aux coûts d'accès souvent prohibitifs), des collections hétérogènes constituées par opportunité, comme Google Books ou Gallica dans son ensemble. Dans le second cas, on ignore au sein de quoi l'on compte. Selon ce que l'on cherche, les biais peuvent être plus ou moins clairs et plus ou moins gênants. La numérisation peut ainsi conduire à se focaliser sur les zones éclairées par son réverbère : souvent l'histoire des dominants, justement privilégiée par les sujets sérieux de nos auteurs [11].

Enfin, tout en pointant ces limites, Lara Putnam a montré en quoi l'heuristique des historiens a été modifiée par la numérisation. Cette dernière, en particulier, réduit le coût d'une exploration en surface d'*espaces* différents de ceux où les archives principales connues de tous sont conservées, facilitant ainsi l'étude de certains types de circulation. Ces nouvelles possibilités de contextualisation jouent-elles également pour l'exploration en surface de *périodes* différentes, proches ou non de celle que chacun connaît le mieux ? Cela n'a rien d'évident. La numérisation est aussi inégale dans le temps que dans l'espace, et elle présente le risque de ramener systématiquement vers les XIX^e^ et XX^e^ siècles ou, pour les périodes anciennes, vers un canon réduit de « grands textes ». En outre, si suivre dans le temps les noms propres de personnes physiques et les quasi-noms propres d'organisations ou d'œuvres offre un potentiel énorme pour les études de réception, les noms communs posent des problèmes plus délicats de contrôle de l'anachronisme.

De toute façon, ce que D. Armitage et J. Guldi mettent en avant n'est pas cet usage exploratoire des sources numérisées, mais bien les bénéfices de la « lecture distante », selon une formule introduite par Franco Moretti [12], c'est-à-dire le comptage de mots notamment. Cette lecture doit certainement prendre place dans la boîte à outils de l'historien, en se débarrassant de ses connotations technicistes. Elle ne mérite en effet ni tant d'honneurs ni tant d'indignité : il s'agit maintenant d'une méthode classique, plusieurs décennies après les travaux pionniers (français)

Sources and the Shadows They Cast », à paraître (version provisoire : http://d-scholarship.pitt.edu/20882/). Pour deux exemples d'histoire sociale mobilisant les textes numérisés de manière exploratoire et pour parler de représentations, mais qui doivent recourir ensuite, pour le reste de leur propos, à des archives des pratiques, voir Clare H. CROWSTON, *Credit, Fashion, Sex: Economies of Regard in Old Regime France,* Durham/Londres, Duke University Press, 2013, et Arnaud BARTOLOMEI et Claire LEMERCIER, « Travelling Salesmen as Agents of Modernity in France (18th to 20th Centuries) », *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, 59-2, 2014, p. 135-153.

11 - Sur les effets de cantonnement à certaines sources produits par la numérisation, voir par exemple Ian MILLIGAN, « Illusionary Order: Online Databases, Optical Character Recognition, and Canadian History, 1997-2010 », *The Canadian Historical Review*, 94-4, 2013, p. 540-569.

12 - Franco MORETTI, *Distant Reading*, Londres/New York, Verso, 2013.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

en la matière [13]. Lui faire jouer un rôle probatoire, en particulier sur la longue durée, impose, plus encore que pour l'exploration, une construction raisonnée du corpus en fonction de la question de recherche. Cela implique de restreindre ce corpus, de bien en comprendre l'homogénéité et l'hétérogénéité pour savoir quoi en attendre, et non pas d'amalgamer le plus grand nombre de textes possibles, quels que soient les biais [14]. Pensons à la définition changeante des genres des textes parmi lesquels on compte : en France, le mot « Paris » apparaît à de nombreuses reprises dès lors que des textes comportent des notes de bas de page indiquant un lieu d'édition bien plus que lorsqu'ils traitent de la capitale. Compter sur le temps long impose une réflexion sur l'historicité du vocabulaire et, plus généralement, des catégories.

La longue durée et la question des catégories

Une lecture distante ne peut donc pas être une lecture rapide, facile, grâce à des outils qui mettraient la longue durée à la portée immédiate des historiens. Ce ne sont pas ces outils, en particulier, qui peuvent résoudre la question de la commensuration entre des systèmes sociaux très éloignés. Le reflux de la première génération d'histoire quantitative n'a pas eu seulement pour cause un changement de thèmes de prédilection (de l'économique vers l'intime, par exemple), mais aussi la prise de conscience d'un manque de réflexion sur les catégories utilisées, en particulier sur leur historicité. Un ensemble de textes central, en France, pour ce débat sur les « séries longues » est le dossier publié par *Genèses*, en 1992, autour d'un livre d'Olivier Marchand et Claude Thélot consacré à l'histoire de la population active française [15]. Celui-ci mériterait d'être mieux connu à l'étranger car, si l'on en croit Google Scholar, à l'automne 2014 il n'est presque pas cité. Les protagonistes du débat prennent en effet des positions qui rappellent largement celles de D. Armitage et J. Guldi et celles qu'ils désignent comme adverses. D'une part, Alain Desrosières critique l'application au XIX^e^ siècle, au prix d'hypothèses héroïques, de catégories propres au XX^e^ siècle, comme la durée du travail, le chômage ou les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. D'autre part, les auteurs

13 - Pour un rappel de l'ancienneté de ces pratiques, voir Antoine PROST, « Les mots », *in* R. RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Le Seuil, [1988] 1996, p. 255-285. La formule « boîte à outils de l'historien » renvoie à un carnet d'histoire numérique tenu par Franziska Heimburger et Émilien Ruiz : http://www.boiteaoutils.info/.

14 - Damon MAYAFFRE, « Vers une herméneutique matérielle numérique. Corpus textuels, Logométrie et Langage politique », mémoire de synthèse présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2010, https ://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00655380/.

15 - Florence WEBER (dir.), dossier « Histoire et statistique. Questions sur l'anachronisme des séries longues », *Genèses*, 9, 1992, p. 90-119, à propos d'Olivier MARCHAND et Claude THÉLOT, *Deux siècles de travail en France : population active et structure sociale, durée et productivité du travail*, Paris, INSEE, 1991. Voir aussi Émilien RUIZ, « Retour sur 'l'anachronisme des séries longues' », *Penser/Compter*, 2014, http://compter.hypotheses.org/768.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

visés, inscrits par leur trajectoire professionnelle dans le système statistique public, voire dans le monde des conseillers ministériels, se défendent en évoquant leur lectorat, leurs buts politiques (relativiser la « crise » d'après 1975), l'utilité de leur ouvrage. Ils renvoient toute critique sur leur usage des catégories au rang de pinaillages, comme si elle ne pouvait pas affecter les ordres de grandeur, mais seulement le détail de leurs résultats.

Que reste-t-il de ces débats ? L'histoire des statistiques est bien vivante, qui vise à comprendre la production des chiffres, et notamment les catégories utilisées par les acteurs. Sauf exception, elle ne tente pas de mieux cerner, à partir d'une relecture de ces chiffres, tel ou tel phénomène social (comme l'espéraient les historiens dans le débat de la revue *Genèses*, qui insistaient sur la nécessité de prendre au sérieux les catégories, mais ne vouaient aux gémonies ni la quantification ni l'anachronisme contrôlé). On reconnaît là le geste de Joan Scott, une des cibles principales de D. Armitage et J. Guldi : en soulignant tout ce que la *Statistique de l'industrie à Paris* publiée par la chambre de commerce en 1851 pouvait dire des préjugés des élites, notamment en matière de travail féminin, l'historienne paraissait condamner dans le même mouvement tout usage de cette source pour parler de l'industrie à Paris [16]. Ce geste reste d'actualité vis-à-vis de tentatives régulières de tirer, sans autre forme de procès, de documents anciens des chiffres à placer en face des catégories d'aujourd'hui, par exemple en histoire environnementale. Quoi de plus naturel en apparence, dans tous les sens du terme, qu'une catégorie comme la superficie forestière ? Elle s'inscrit pourtant dans un contexte précis, celui, fiscal, des « réformations » des eaux et forêts, qui en constituent la source [17]. Une fois cela constaté, la question reste ouverte : comprendre le caractère construit et situé des catégories doit-il conduire à renoncer à la longue durée, à la quantification, au mot « forêt » lui-même ? Et, si l'on ne renonce pas, doit-on assumer une lecture naïve des chiffres ? Ou est-il possible d'utiliser l'histoire des statistiques pour dire quelque chose de la forêt, y compris sur la longue durée, en construisant des catégories analytiques adaptées, en contrôlant l'anachronisme pour en jouer ?

La troisième voie commence à être empruntée, ce qui fait sans doute plus pour l'histoire de la longue durée que bien des proclamations des « humanistes numériques ». Il est possible de se rappeler qu'un « juif », un « délit » ou un « fonctionnaire » ne sont pas des catégories naturelles, de montrer comment elles sont différemment définies, utilisées, appropriées selon les époques, et par de multiples acteurs à la même époque, sans renoncer à produire également des chiffres qui aient un sens par rapport à un objectif de recherche précis. C'est ainsi que Nicolas

16 - Joan W. Scott, « Statistical Representations of Work: The Politics of the Chamber of Commerce's *Statistique de l'Industrie à Paris, 1847-48* », *in* S. L. Kaplan et C. J. Koepp (dir.), *Work in France: Representations, Meaning, Organization, and Practice*, Ithaca, Cornell University Press, 1986, p. 335-363.

17 - Nicolas Krautberger, « Le comptage social de quoi ? Description historienne d'un recensement forestier en Dauphiné sous l'Ancien Régime (1699-1703) », *Terrains et Travaux*, 19-2, 2011, p. 17-36.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

Mariot et Claire Zalc peuvent écrire « 991 » dans le sous-titre de leur livre sur les juifs de Lens pendant la Seconde Guerre mondiale : un bel exemple d'histoire quantifiée, mais fondée sur des bases de données construites ligne à ligne, à partir d'une lecture humaine d'archives [18]. C'est aussi dans cet espoir que, pour la France et pour la Belgique, des séries longues de statistiques judiciaires et pénales ont été constituées, en explicitant les changements de catégories et d'unités de compte [19].

Un récent graphique issu de la thèse d'Émilien Ruiz symbolise bien ces nouveaux usages du chiffre [20]. Il représente, sous une forme qui connote habituellement le positivisme, celle de la courbe (années en abscisses, effectifs en ordonnées), l'ensemble des évaluations du nombre de fonctionnaires qu'il a pu retrouver dans des sources imprimées couvrant un petit siècle. Trois niveaux de lecture au moins sont possibles. La dispersion des chiffres, les paliers qui ne peuvent guère correspondre à des évolutions « réelles » dénotent les débats sur la définition des « fonctionnaires ». Parce que beaucoup des auteurs de ces chiffres voulaient montrer une croissance, on visualise aussi leurs points de référence, les chiffres plus anciens qu'ils comparaient avec les leurs, soit l'historicité de la fonctionnarisation selon les acteurs – qui ont souvent la mémoire courte. Mais on peut encore déduire de ce graphique, pour toute définition du terme « fonctionnaire » par l'historien, des ordres de grandeur et une périodisation approximative, assez robuste, qui renvoie à l'intervention de l'État dans de nouvelles sphères.

On peut rapprocher ces exemples d'une proposition avancée ailleurs par D. Armitage : une histoire de longue durée procédant par chaînage de contextes successifs [21]. Se défendant de vouloir, avec son histoire de la notion de guerre civile depuis l'Antiquité, revenir au suivi d'idées anhistoriques, il propose d'enchaîner des contextes reconstitués sur quelques années ou décennies. Cela permettrait d'éviter un pur nominalisme ou, si c'est bien un syntagme que l'on suit, de restituer ses métamorphoses. Reste à savoir comment faire en pratique : si les travaux précités ne dépassent pas un siècle ou deux d'observation, ce n'est pas par hasard mais du fait de leurs sources principales. La France a connu des périodes plus ou moins longues pendant lesquelles des administrations établissaient des listes de juifs ou élaboraient des statistiques sur les délits, et divers acteurs publiaient des nombres de fonctionnaires. La catégorie considérée varie déjà assez pendant ces périodes prises en compte, entre moments et entre acteurs, pour que construire des contextes successifs soit difficile. Un chaînage plus lointain, avec des sources

18 - Nicolas MARIOT et Claire ZALC, *Face à la persécution. 991 juifs dans la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2010.

19 - Bruno AUBUSSON DE CAVARLAY, « Des comptes rendus à la statistique criminelle : c'est l'unité qui compte (France, XIX^e^-XX^e^ siècles) », *Histoire et Mesure*, 22-2, 2007, p. 39-73 et « DAVIDO. Statistiques criminelles (1831-1981) », *Criminocorpus*, http://criminocorpus.org/davido/ ; Charlotte VANNESTE *et al.* (éd.), *Les statistiques pénales belges à l'heure de l'informatisation. Enjeux et perspectives*, Gand, Academia Press, 2012.

20 - Il est reproduit dans Émilien RUIZ, « Quantifier une abstraction ? L'histoire du 'nombre de fonctionnaires' en France », *Genèses*, 99-2, 2015, p. 131-147.

21 - David ARMITAGE, « What's the Big Idea ? Intellectual History and the *Longue Durée* », *History of European Ideas*, 38-4, 2012, p. 493-507.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

totalement différentes, a-t-il un sens ? On peut le tenter, si c'est de façon totalement consciente, et sans doute par une équipe de spécialistes des différents contextes. Ainsi, « apprenti », dans la *Statistique de l'industrie à Paris*, renvoie souvent à un adolescent de quatorze ans qui travaille pour une paie en nature, sans contrat écrit, et non à un aspirant à la maîtrise de dix-sept ou dix-huit ans, muni d'un contrat notarié et rétribuant son maître, comme dans les archives des corporations, un ou deux siècles plus tôt (hors de Paris, la signification serait encore différente à chaque époque). Pourtant, mettre en regard ces réalités, les chiffres publiés à leur sujet par les contemporains ou ceux que nous pouvons produire à partir de sources nominatives, apporte un savoir nouveau – précisément parce que nous savons que la catégorie a changé de sens, alors même que la continuité des mots remplissait des fonctions symboliques [22]. Comme tout exercice d'anachronisme volontaire, d'*estrangement*, ou de comparaison de ce qui n'est pas supposé être comparable, en particulier de ce qui n'est pas directement relié (par des héritages ou d'autres circulations), l'expérience peut être heuristique, mais elle ne peut guère se mener seul [23]. Il n'en est que plus étonnant que D. Armitage et J. Guldi ne discutent jamais de cumulativité ni de travail collectif, mais restent focalisés sur la production de livres par un unique auteur.

Au-delà de la description, que faire de la longue durée ?

Une histoire de longue durée qui tire au mieux parti des ordinateurs gagnerait donc à éviter le « retour » à l'anachronisme naïf d'une partie de la première génération d'histoire quantitative. Elle gagnerait aussi à ne pas lui emprunter la production de résultats purement descriptifs. La constitution de bases de données toujours plus grandes était déjà alors devenue un but en soi, ou l'occasion de produire un simple comptage supposé parler de lui-même [24]. Si les visualisations sont aujourd'hui plus raffinées, montrer « un réseau » peut de nouveau tenir lieu, dans certains colloques, d'argumentation. Alors même que la quantification avait été introduite en histoire sous la bannière de l'interdisciplinarité avec la sociologie ou l'économie, elle n'avait que rarement, avant la fin des années 1980, conduit à discuter, avec ou sans ces disciplines, la modélisation et les causalités.

Une histoire sans questions causales ?

D. Armitage et J. Guldi parlent à peine plus dans leur livre que dans leur article de causalités, d'explications, de mécanismes ou de processus, et ils ne louent que

22 - Je me réfère ici à une recherche en cours avec Clare Crowston et Steven Kaplan.
23 - Daniel S. Milo et Alain Boureau (dir.), *Alter histoire. Essais d'histoire expérimentale*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.
24 - Jean-Yves Grenier et Bernard Lepetit, « L'expérience historique. À propos de C.-E. Labrousse », *Annales ESC*, 44-6, 1989, p. 1337-1360 ; Gérard Béaur, « Âge critique ou âge de raison ? Les dix ans d'*Histoire & Mesure* », *Histoire et Mesure*, 11-1/2, 1996, p. 7-17.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

des outils de comptage. Comme souvent à propos de *big data*, ils considèrent apparemment que la simple surabondance de données permet d'obtenir des conclusions, sans théorie, sans analyse, éludant ainsi la question du rapport aux sciences sociales [25].

Or le choix d'une durée d'étude ne peut pas, en réalité, être indifférent au problème de la causalité : si l'on observe un phénomène sur une longue ou très longue durée, c'est qu'on lui suppose une continuité minimale, que l'on s'intéresse au degré auquel il change et, même si cela reste implicite, que l'on veut comprendre ces changements ou ces absences de changement. Le privilège donné aux durées « biologiques » en histoire, les quelques décennies d'une vie humaine, s'ancre ainsi souvent dans la conviction que ce sont les hommes et les femmes qui font l'histoire, seuls ou collectivement. Mais la même durée est souvent pertinente si l'on se centre sur les organisations, car beaucoup vivent moins longtemps que les humains [26].

Ainsi, l'ouvrage de T. Piketty reste finalement avant tout descriptif quant aux trajectoires de long terme : il constate les différences entre deux périodes d'accroissement des inégalités, jusqu'en 1914 et depuis les années 1980, et une période de réduction entre-temps ; il lie celle-ci aux destructions de patrimoines par les guerres et aux politiques étatiques, en particulier fiscales ; mais il admet bien volontiers ne pas avoir d'explication processuelle des retournements qu'il observe, renvoyant la balle dans le camp des historiens. Qu'avons-nous à lui répondre ? Pouvons-nous mettre au jour des mécanismes endogènes, du creusement des inégalités à des mobilisations et contre-mobilisations à ce sujet, qui seraient impliqués dans le déclenchement de la guerre et/ou la naissance de nouvelles politiques publiques ? Et qu'en est-il du tournant des années 1980 ? Bien des travaux historiques portent sur ces questions mais, pour comprendre les changements de long terme que décrit T. Piketty, ils se concentrent sur le court ou le moyen terme des moments de changement, et sur ses acteurs.

Quid alors de la (très) longue durée ? Le cas des travaux d'économistes à cette échelle est éclairant, d'autant que certains tiennent la position convoitée par D. Armitage et J. Guldi de conseillers d'organisations internationales. La longue durée leur fournit tout à la fois des arguments de scientificité et d'exotisme manifestement efficaces : parler avec autorité du produit intérieur brut romain à l'époque de Jésus-Christ ou de l'effet des corporations médiévales sur l'Italie contemporaine en impose. L'histoire, de ce point de vue, est à la mode. Toutefois, ce n'est pas l'histoire faite par la majorité des historiens, qui dénoncent en général ces travaux. Cela tient en partie, là encore, à leur anachronisme incontrôlé [27], mais c'est aussi un problème de rapport aux causalités et aux temporalités.

25 - Mike SAVAGE, « Contemporary Sociology and the Challenge of Descriptive Assemblage », *European Journal of Social Theory*, 12-1, 2009, p. 155-174.
26 - Andrew ABBOTT, « The Historicality of Individuals », *Social Science History*, 29-1, 2005, p. 1-13.
27 - Le problème de l'extension au passé lointain des catégories de la comptabilité nationale avait déjà été soulevé par Witold KULA, « Histoire et économie. La longue durée », *Annales ESC*, 15-2, 1960, p. 294-313.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

Les travaux de ce type qui pèsent le plus aujourd'hui sont ceux qui discutent des racines historiques longues du développement contemporain des pays – rejetant les responsabilités sur le Code civil, sur la traite ou sur la forme des côtes [28]. Élargir la période prise en compte aggrave la tendance à n'envisager qu'une seule cause, seule ou « toutes choses égales par ailleurs ». La difficulté à produire des chiffres n'incite pas à étudier l'effet conjoint de différentes causes, moins encore les interactions entre pays, leurs changements de frontières, etc. De plus, c'est souvent une cause active plusieurs siècles avant le présent qui est corrélée à des différences d'aujourd'hui, sans qu'on soit éclairé sur les processus qui ont pu faire que, entre-temps, l'effet de la cause se reproduise et ne soit perturbé par rien d'autre [29]. Si les historiens devaient se réapproprier la très longue durée, ils devraient discuter d'autres modèles causaux que cette dépendance au sentier extrêmement simplifiée.

Une histoire sans sciences sociales ?

Ainsi, les travaux actuels de sociologie sur les institutions, qui se maintiennent précisément sur le temps long, montrent que, pour comprendre ce qui ne change pas, pour faire de cette question un problème, il est nécessaire d'étudier les acteurs qui travaillent activement à la reproduction de ces institutions [30]. Spécifier, ainsi ou autrement, comment travailler changement et continuité, tant en termes d'*agency* et de structure qu'en termes plus concrets de saisie possible dans les sources, est un préalable nécessaire à tout manifeste en faveur de la « longue durée ». Il peut y avoir bien des raisons de penser que les hommes et les femmes ne sont pas les seuls ni les principaux acteurs de l'histoire, que certaines causalités les dépassent et qu'il est dès lors important d'aller au-delà, en termes de durée d'étude, des limites de la vie humaine. Mais il faut spécifier quelles sont ces autres causalités et comment les saisir, si l'on ne veut pas en rester à une pure description des continuités ou des ruptures, ni à l'invocation de forces téléologiques dont on ignore le mode d'action.

En particulier, cela impliquerait de réfléchir à l'articulation entre temporalités. D. Armitage et J. Guldi ne disent pas nettement si leur notion de « retour » implique de reprendre à l'identique les propositions de F. Braudel, encore aujourd'hui les plus célèbres à ce sujet – ils semblent plutôt privilégier la longue durée seule. Or certains des auteurs qui ont poursuivi la réflexion de F. Braudel font partie (pour d'autres raisons) des cibles de leur article : ainsi William Sewell,

28 - Pour une introduction légère mais pertinente, voir Jean-Édouard COLLIARD, « Problème de croissance ou problème de lama ? Sur quelques théories bizarres de la croissance de très long terme », *Mafeco*, 2007, http://lemercier.ouvaton.org/docannexe.php?id=184.

29 - Voir notamment la critique d'Antony G. HOPKINS, « The New Economic History of Africa », *The Journal of African History*, 50-2, 2009, p. 155-177.

30 - Thomas B. LAWRENCE, Roy SUDDABY et Bernard LECA (dir.), *Institutional Work: Actors and Agency in Institutional Studies of Organizations*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 ; Pierre FRANÇOIS (dir.), *Vie et mort des institutions marchandes*, Paris, Presses de la FNSP, 2011.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press

qui fait aujourd'hui référence quant à l'articulation de la longue durée et de l'événement [31]. D'autres sont sociologues, comme A. Abbott. Ce dernier est surtout célèbre en France, en matière de temps, pour la notion de bifurcation, appliquée aux biographies d'individus. Mais l'histoire pourrait bénéficier de sa typologie des interdépendances entre trajectoires, et entre moments des trajectoires, cela d'autant plus qu'elle peut couvrir des trajectoires de longue durée, comme celles de professions entières, l'un de ses premiers objets [32]. Si l'on veut étudier la longue durée en sortant de l'alternative entre le constat que tout est complexe (et micro) et le retour à des causes uniques, voire à la téléologie, on a là des outils possibles, parmi d'autres certainement, pour articuler temporalités et causalités. Et des voix historiennes – notamment celles de D. Armitage et J. Guldi – seraient utiles dans les débats à ce sujet.

Dans son article fondateur sur la question, F. Braudel exprimait ainsi son insatisfaction à l'égard des modèles mathématiques comme ceux de l'anthropologie de Claude Lévi-Strauss : « Ai-je tort de penser que les modèles des mathématiques qualitatives, tels qu'on nous les a présentés jusqu'ici, se prêteraient mal à de tels voyages, avant tout parce qu'ils circulent sur une seule des innombrables routes du temps, celle de la longue, *très longue* durée, à l'abri des accidents, des conjonctures, des ruptures [33] ? » Discuter et enrichir les modèles causaux des autres sciences sociales, en particulier en pensant *ensemble* les différentes temporalités : le programme reste d'actualité.

Claire Lemercier
Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po)

31 - Ses réflexions portent sur les conditions auxquelles certains événements peuvent devenir de véritables causes et pas seulement les effets de forces sous-jacentes : William H. SEWELL, « Historical Events as Transformations of Structures: Inventing Revolution at the Bastille », *Theory and Society*, 25-6, 1996, p. 841-881 ; *Id.*, « Three Temporalities: Toward an Eventful Sociology », *in* T. J. MCDONALD (dir.), *The Historic Turn in the Human Sciences*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1996, p. 245-280.

32 - Andrew ABBOTT, *Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, University of Chicago Press, 2001, notamment l'épilogue traduit dans *Terrains et Travaux*, 19-2, 2011, p. 183-203, et Didier DEMAZIÈRE et Morgan JOUVENET (dir.), *Andrew Abbott et l'École de Chicago*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2016. On pourrait citer aussi Theda Skocpol et Charles Tilly, praticiens par excellence d'une histoire des mouvements sociaux sur la longue durée (dont D. Armitage et J. Guldi semblent nier l'existence), parfois fondée sur le traitement informatisé de sources discursives massives, à une époque où leur numérisation n'allait pas de soi : Theda SKOCPOL, *États et révolutions sociales. La Révolution en France, en Russie et en Chine*, trad. par N. Burgi, Paris, Fayard, [1979] 1985 ; Charles TILLY, *Popular Contention in Great Britain, 1758-1834*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

33 - F. BRAUDEL, « Histoire et sciences sociales... », art. cit., p. 746.

https://doi.org/10.1353/ahs.2015.0008 Published online by Cambridge University Press